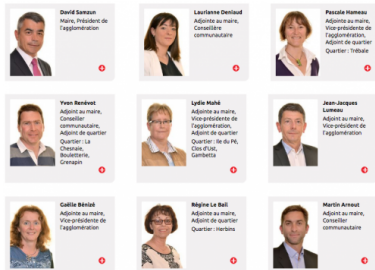


A Saint-Nazaire, une affaire de violences sexuelles bouleverse «les valeurs» du conseil municipal

PAR LÉNAÏG BREDOUX
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 3 JUIN 2019



Les principaux adjoints sont divisés. © Capture d'écran / Site de la ville de Saint-Nazaire
Après un an de tension croissante au sein de la majorité de gauche, un adjoint PS a porté plainte en diffamation contre une autre adjointe socialiste, qui soutient une victime présumée de violences sexuelles. Le maire, lui, renvoie les protagonistes dos à dos et a saisi la justice. « *Le piège s'est refermé sur les femmes* », dénonce l'ancienne ministre Laurence Rossignol.

La scène dure 20 minutes. Il est 18 heures, mercredi 15 mai 2019. Autour de la table du conseil municipal de Saint-Nazaire, surplombée de hautes fenêtres, la tension est palpable. Le maire ouvre les débats devant la trentaine d'élu.e.s de sa majorité, sur le point d'exploser.

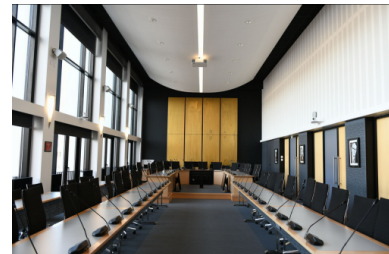
David Samzun (PS) annonce que deux jours plus tôt, son adjoint aux finances, Martin Arnout, a déposé plainte en diffamation contre la première adjointe de la ville, Laurianne Deniaud, ancienne présidente du MJS (Mouvement des jeunes socialistes).

Il lui reproche de soutenir, avec un petit groupe d'élus – surtout des femmes –, une conseillère municipale, elle aussi socialiste, qui s'est plainte du comportement de l'adjoint à son encontre – elle parle d'un rapport sexuel « *non consenti* », et d'une relation « *d'emprise* ». Lui conteste fermement cette version des faits.

Le maire, proche de l'adjoint mis en cause, refuse de « *prendre parti* », répétant à ses interlocuteurs qu'il s'agit d'une affaire « *privée* », et qu'il n'est

« *ni juge ni avocat* ». Il se refuse à suspendre, même provisoirement, les élus concernés, à leur retirer leur délégation, ou à saisir les instances de son parti ; il n'a pas lancé d'enquête interne indépendante, ou de formation de l'ensemble des élus et des personnels à ces sujets...

Ce mercredi 15 mai, le maire espère fermer le ban par ces mots, rapportés par plusieurs témoins (*lire notre boîte noire*) : « *Je ne saurais faire aucun commentaire sur un contentieux qui ne concerne pas les affaires communales. Garant de la bonne marche de la collectivité, et de la mise en œuvre de notre projet stratégique, je reste entièrement concentré sur mon mandat de maire de Saint-Nazaire.* »



La salle du conseil municipal de Saint-Nazaire. © Capture d'écran / Site de la ville de Saint-Nazaire

Depuis, la plainte a été rendue publique dans la presse locale, le maire a dû publier **un communiqué** et le groupe d'élu.e.s qui soutiennent la conseillère municipale a signé **une déclaration**, diffusée sur les réseaux sociaux. Les 11 signataires (huit femmes et trois hommes, sur près de 40 conseillers municipaux de la majorité) protestent contre « *la loi du silence* », et promettent : « *Ils ne nous feront pas taire.* » Le tout après #MeToo et l'affaire Baupin, et dans un parti, le PS, qui se fait fort de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Selon les informations de Mediapart, un signalement a également été effectué, *via* l'article 40, par le maire, auprès du parquet de Saint-Nazaire qui peut désormais décider d'enquêter sur le fond ; et le premier secrétaire du PS Olivier Faure annonce l'envoi « *d'une mission sur place* ».

Durant la réunion du 15 mai, plusieurs voix, déjà, s'étaient élevées pour rompre l'unanimité espérée par le maire. « *Dans la mesure où ce qu'on cherche à travers notre travail est de faire apparaître la parole*

des femmes, on doit la soutenir, on doit l'encourager, et je trouve ça vraiment déplorable d'en arriver à aller devant la justice [dans une procédure en diffamation – ndlr] », ose d'abord l'élue communiste Catherine Rougé. « C'est pas possible de mettre tout le monde à égalité, dos à dos. »

Régine Le Bail, figure du PS de longue date, attachée parlementaire de Claude Evin pendant 19 ans, élue depuis 2009 et aujourd'hui adjointe, prend la suite : « *Vouloir en quelque sorte censurer, éviter que la parole des femmes puisse être tenue, cela me paraît gênant.* » Elle est « *extrêmement choquée* ». Et « *abasourdie de la manière dont la collectivité, et donc nous, politiquement, gérons cette affaire* ».

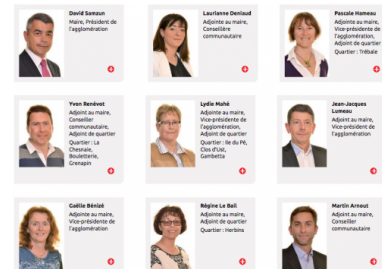
Deux autres femmes prennent la parole. Elles défendent le maire – et son adjoint aux finances. Et critiquent le mouvement #MeToo. « *La libération de la parole des femmes à laquelle je suis tout à fait favorable, [vient] avec, en parallèle, une parole de procureurs [...]. Je crois qu'il ne faut pas tout mélanger* », explique une conseillère municipale PS. Puis : « *Pour des histoires personnelles, intimes de deux personnes, on en arrive à des jugements de procureur.* »

« *En tant que femme, je défends la parole des femmes mais je défends aussi la parole des hommes* », dit une de ses collègues du PRG.

Dans la salle, tous les acteurs sont présents. Le premier concerné finit par lire un texte. « *J'ai pleinement conscience des répercussions que va avoir une telle démarche. [...] Mais après plus d'une année de rumeurs à mon égard, et mûre réflexion, j'estime cependant plus que nécessaire pour laver mon honneur et faire valoir le droit, de mener à bien cette démarche judiciaire* », explique Martin Arnout.

Silence. Laurianne Deniaud articule deux phrases, parle de « *prendre acte* », et de se « *défendre* ». Le groupe majoritaire passe à autre chose. Enfin, il fait comme si. Comme s'il pouvait faire semblant, alors que dans les jours qui suivent, ses membres sont

convoqués les uns après les autres, à la gendarmerie de Saint-Nazaire, où plusieurs d'entre eux ont été entendus plusieurs heures.



Les principaux adjoints sont divisés. © Capture d'écran / Site de la ville de Saint-Nazaire

Cela fait des mois, déjà, que cette affaire empoisonne le PS nazairien et la majorité municipale (composée du PS, du PCF, du PRG et de EELV).

L'histoire commence les 24 et 25 novembre 2017, à Paris. Nous sommes en pleine vague #MeToo, et c'est la journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Cinq élues de Saint-Nazaire participent à **une journée nationale des femmes élues locales** à Paris.

Le soir, d'après leurs souvenirs, en évoquant leurs expériences, l'une d'entre elles s'effondre en larmes. Ce jour-là, et dans les semaines qui viennent, elle raconte à ses camarades, peu à peu, par à-coups et parfois dans la confusion, qu'elle a entretenu une relation complexe avec un adjoint, ami de la famille, et que le premier rapport, qui daterait d'octobre 2014, n'était pas clairement consenti – elle parle de « *sidération* ».

Des propos qu'elle a ensuite répétés devant le maire et son cabinet, à l'oral et dans au moins un mail détaillé que Mediapart a pu consulter, daté du 12 septembre 2018.

Dans un autre message à un membre du cabinet du maire, dont Mediapart a pris connaissance, la conseillère municipale a écrit il y a un an : « *C'était tellement douloureux, tellement honteux et immoral aussi, tellement surréaliste aussi, qu'il m'aura fallu être loin d'ici, avec des femmes formidables [...] pour réussir à mettre des mots sur tout ce que je me suis infligée.* »

Depuis, dit-elle à Mediapart, sous le couvert de l'anonymat, c'est un « cheminement », pour comprendre ce qui lui est arrivé, et pour mettre des mots. « *Le silence, ça tue* », dit-elle, alors qu'elle raconte avoir « *peur de mourir* » tant le climat de tension qui règne à Saint-Nazaire percute les âmes.

« *Mais, affirme-t-elle d'une voix douce, il y a aussi beaucoup de solidarité entre nous, de force. On s'attaque à un système... Quand on veut faire la révolution, il y a toujours des souffrances. Je n'ai pas l'âme d'une martyre mais on veut sauver le monde...* »

Jusque-là, cette conseillère municipale, élue pour la première fois sur la liste PS en 2014 parce que, dit-elle, elle était « *une femme, pas trop conne, pas trop moche* », a toujours refusé de porter plainte. La justice, dont les procédures sont longues et parfois difficiles, n'est pas le seul horizon, dit-elle. Elle demande simplement que sa parole soit entendue à la mairie, et que l'adjoint soit en retrait.

Au début, elle a même refusé que ses collègues du conseil municipal préviennent quiconque. Avant d'accepter, des mois après, alors qu'une solide amitié était en train de se nouer au sein du petit groupe de femmes qui avaient recueilli ses confidences à Paris. Toutes, d'emblée, ont été solidaires.

C'est en groupe qu'elles sont allées voir le maire, le 27 avril 2018. D'après leurs propos, elles rapportent alors à David Samzun le récit fait par leur camarade, expliquent que d'autres femmes auraient pu souffrir du comportement de l'adjoint – plusieurs alertes leur sont parvenues, disent-elles – et demandent que cette dernière soit protégée, ainsi qu'elles, en tant que lanceuses d'alerte.

Le maire va faire un autre choix : il convoque son adjoint, qui nie tout en bloc, et lui donne les noms – celui de la victime présumée, celui des adjointes qui sont venues le trouver. Il tient, depuis, la même ligne de conduite : il n'y a pas de plainte, donc pas de procédure judiciaire, et il ne peut donc rien faire de plus, au risque de se transformer en « *juge* ».

Quand on l'interroge, la première réaction de David Samzun tient d'ailleurs en ces quelques phrases : « *Il y a un homme, une femme, tous deux ayant la qualité*

d'élus, qui ont eu des relations sexuelles. Je n'étais pas présent. J'ai toujours considéré que ces deux personnes devaient saisir la justice. Le vrai sujet, c'est que je ne suis ni juge, ni avocat. » Avant de préciser : « *Je ne soutiens personne.* »

Depuis un an, en apparence, rien n'a donc changé. L'adjoint aux finances a continué ses activités habituelles ; il a pris la parole en public, au nom de la collectivité, sur des événements couverts par la presse ; il était, très récemment, présent lors de la réunion de préparation de la prochaine campagne pour les municipales, prévues dans un an.

« Vous n'imaginez pas ma sérénité »

Le petit groupe d'élues est pourtant revenu à la charge par mail le 8 septembre 2018. Elles demandent qu'une formation dédiée aux violences sexistes et sexuelles soit mise en place à destination des élu.e.s de la majorité municipale – ce qui sera fait, mais sous forme de séminaire sur les questions de parité et en vue de la mise en œuvre d'un plan égalité –, et s'interrogent sur les suites prévues.

David Samzun explique avoir demandé de façon informelle à ses directeurs de service, et à son cabinet de lui remonter toute nouvelle alerte. « *Y compris auprès des organisations syndicales [des personnels municipaux – ndlr], je n'ai jamais eu de retour sur d'éventuels dossiers [de violences sexuelles – ndlr] sous ma mandature* », indique-t-il à Mediapart.

Il veut aussi pour preuve de sa bonne foi l'appel passé par son cabinet au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de **Saint-Nazaire**, une association qui accompagne – entre autres – les victimes de violences sexuelles. « *Nous leur avons demandé si elles avaient un dossier sur un agent ou un élu de la ville ou de l'agglomération. Elles nous ont dit que non* », affirme David Samzun, à Mediapart. Une version démentie par le CIDFF. L'appel a bien eu lieu, selon la présidente Jacqueline Trégret (par ailleurs ex-conseillère municipale socialiste, elle aussi), mais la suite diffère : « *Il nous était impossible de répondre à la question posée. Le CIDFF a vocation à écouter les plaignantes et à leur donner une information juridique*

en toute discrétion et en toute confidentialité. Et même si la mairie de Saint-Nazaire nous finance, nous ne pouvons pas adopter la posture qu'elle attendait. »

Bien connue des Nazairiens, Jacqueline Trégret est très critique de la gestion du dossier par l'équipe du maire : « *La situation a dérapé parce qu'il n'y a pas eu d'écoute bienveillante de la parole de [la conseillère municipale]. L'affaire a été traitée comme une affaire politique, pas comme une affaire humaine. De manière générale, on ne veut pas entendre parler de ces affaires-là. On considère qu'elles n'ont pas leur place dans l'espace public. Et que celui ou celle qui en parle veut du mal à l'équipe en place... »*

En mars, David Samzun et Laurianne Deniaud en reparlent, lors d'un échange en tête-à-tête. Elle lui dit que « *le climat global n'est pas acceptable* ». Elle se plaint de rumeurs menaçantes, courant en ville et lancées par l'adjoint mis en cause, Martin Arnout.

À chaque fois, le maire rappelle son attachement aux droits des femmes mais renvoie tout le monde dos à dos. Il refuse d'émettre le moindre jugement, et considère que puisqu'il a incité la victime présumée à porter plainte, il a été au bout de sa mission. À l'écouter, lui demander d'aller plus loin reviendrait à vouloir le piéger.



David Samzun. © Compte Twitter de David Samzun

Auprès de Mediapart, David Samzun s'agace de nos questions : « *Je n'ai pas à me justifier auprès de vous.* » Quand on lui demande pourquoi il n'a pas demandé à son adjoint et à son accusatrice de se mettre en retrait, le temps d'une enquête interne, il estime qu'il n'en a pas le pouvoir. Pas plus que d'envisager leur démission.

Et lorsqu'on évoque une éventuelle saisine des instances du Parti socialiste, dont les valeurs affichées sont en contradiction avec des accusations de violences sexuelles, il rétorque : « *La seule chose qui compte, c'est la justice française.* »

Le maire assure avoir consulté des avocats. Surtout, dit l'édile socialiste, « *j'ai eu des conversations avec la procureure de la République de Saint-Nazaire* ». C'est elle, affirme-t-il, qui l'aurait dissuadé de faire un signalement à la justice jusqu'à ces dernières semaines. Jusqu'à mai 2019, « *elle m'a dit qu'elle ne souhaitait pas ouvrir d'enquête* », avance David Samzun.

Contacté, le parquet de Saint-Nazaire n'a pas été en mesure de nous répondre sur ce point.

Les semaines passent, le climat se dégrade, les tensions s'accroissent. Tout bascule le 6 mai 2019. Cet après-midi-là, les adjoints socialistes ont une réunion prévue – un rendez-vous banal, organisé tous les quinze jours, qui permet d'organiser le travail municipal, de façon informelle.

« L'affaire » est évoquée, reprise ensuite par Laurianne Deniaud qui prononce le mot « *viol* », selon plusieurs témoins. Autour de la table, ils ne sont que 17 (12 adjoints, 5 membres du cabinet) – ni l'adjoint ni la conseillère municipale concernés au premier chef ne sont présents. Mais c'est l'occasion qu'attendait David Samzun et son équipe.

En fin d'après-midi, son directeur de cabinet écrit à l'adjoint mis en cause et à la conseillère municipale concernée. « *À la demande du maire, je tenais à vous informer que ce jour, lors de la réunion mensuelle des adjoints socialistes, vos noms ont été cités lors d'une discussion sur la préparation des élections municipales 2020 et les tensions entre un certain nombre d'adjoints de l'équipe* », est-il indiqué, dans un message consulté par Mediapart.

« *Il a été de nouveau fait état de soupçons d'abus sexuels au sein de l'équipe municipale et d'un conflit vous concernant à ce sujet* », précise le collaborateur dans ce mail, avant de les inviter « *à déposer plainte auprès des services de police et de gendarmerie* ».

L'appel sera entendu par Martin Arnout : c'est contre les propos tenus par Laurianne Deniaud lors de cette réunion qu'il a porté plainte. *« J'ai été averti des propos me concernant et que je conteste formellement, explique Martin Arnout à Mediapart. Ce n'était pas public, ni sur les réseaux sociaux, ni dans la presse, mais pour la première fois, j'avais un écrit. Cela faisait un an qu'on entendait des choses. J'ai mûrement réfléchi, car je mesurais les conséquences de tout cela, j'ai deux enfants... Mais il y a des accusations qui me semblent graves. »*

Parallèlement, selon nos informations, le maire saisit le procureur de la République, en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale. *« Il y a eu une qualification pénale qui a été prononcée, explique David Samzun. Après en avoir parlé avec la procureure, j'ai formellement adressé un courrier au parquet le 13 mai. »* Un signalement que le parquet de Saint-Nazaire nous a confirmé avoir reçu, sans indiquer si une enquête préliminaire avait été ouverte.

C'est en tout cas cette décision qui fait dire au maire de Saint-Nazaire qu'il est un « lanceur d'alerte ». Quand nous l'interrogeons sur la déclaration de ses camarades qui dénoncent « la loi du silence » régnant dans sa majorité, il rétorque : *« Qui est le lanceur d'alerte dans ce dossier ? Les lanceurs d'alerte sont ceux qui saisissent la justice. »* Avant d'ajouter : *« Vous n'imaginez pas ma sérénité. »*



La mairie de Saint-Nazaire. © Wikipédia / CC BY-SA 3.0

Cette « sérénité » est à sens unique. Quand nous rencontrons les femmes qui entourent la victime présumée, elles sont secouées. Elles sont élues, parfois de longue date, mais cette histoire les bouleverse. Jamais, disent-elles, elles n'avaient fait face à une telle adversité. Avec les rumeurs qui circulent dans

la ville, les collègues qui ne disent plus bonjour, les menaces à peine voilées sur leur avenir politique ou professionnel.

Jamais non plus elles ne s'étaient senties aussi seules. Car, pendant près d'un an, le petit groupe du départ – dont une s'est désolidarisée – n'a rien dit à personne, ou presque. Ce n'est qu'au printemps qu'elles vont s'ouvrir à d'autres élu.e.s de la majorité, à des camarades du département ou de la région, à des féministes du Parti socialiste...

En attendant, elles ont senti un tiraillement violent entre leur engagement à la mairie et leurs « valeurs ». Un mot qu'elles prononcent souvent. *« C'est avant tout des valeurs qui font que je suis rentrée au PS, dit ainsi Gaëlle Bénizé-Thual, adjointe aux sports. « Mon père était au PS et mon grand-père a été maire de Saint-Nazaire. »*

Alors quand elle recueille le récit de sa camarade, qu'elle connaît de longue date, elle n'hésite pas. Elle est persuadée que le maire va comprendre. *« Je le connais depuis trente ans, j'avais une confiance absolue en lui. Pour moi, on avait quelqu'un dans l'équipe dont le comportement apparaissait éloigné de mes valeurs. »*

Puis : *« Là, on demandait simplement que les personnes soient protégées. On a le droit de se planter. Mais là, on nous a livrées en pâture. On vit des trucs inconcevables politiquement... On touche à mon socle de base. »*

« C'est mon premier contact avec une affaire de violences sexuelles, explique de son côté l'écologiste Pascale Hameau, adjointe EELV et vice-présidente de l'agglomération. Je n'étais pas forcément préparée. Mais depuis le début, on essaie de rester éthique. » Émue, elle lâche : *« J'ai de vraies valeurs. Quelle tristesse... »*

« Tristesse », voilà un autre mot entendu à nombreuses reprises. Pascale Hameau, encore : « Je suis malheureuse. Je suis triste. C'est un gâchis. Aujourd'hui, c'est nous qui sommes accusées. »

La même phrase, exactement, a été prononcée devant nous, quelques heures plus tôt, par la communiste Catherine Rougé. « *J’y croyais, à faire avancer les choses. On voulait juste une enquête interne. Là, tout est bloqué, les portes sont verrouillées* », nous a-t-elle raconté.

MJS, PCF, affaire Baupin : la mémoire des affaires passées



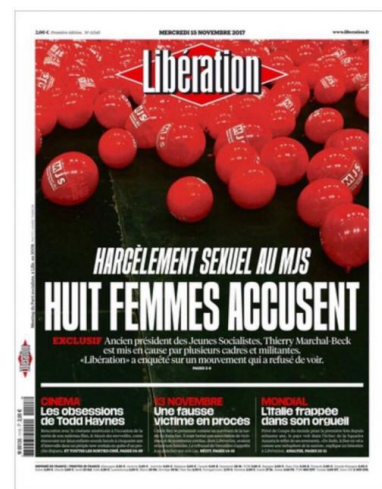
Au centre de l’attention – et seule visée par la plainte en diffamation, la première adjointe Laurianne Deniaud, 37 ans, a déjà une longue carrière politique derrière elle. Elle a été présidente des jeunes socialistes (MJS) de 2009 à 2011 puis responsable du PS, avant d’intégrer un cabinet ministériel après la victoire de François Hollande à la présidentielle en 2012. Elle est première adjointe au maire de Saint-Nazaire depuis les dernières municipales de 2014.

Et elle a le même réflexe que de très nombreuses femmes élues : elle a toujours craint d’apparaître en situation de faiblesse. Un interdit implicite en politique. Avec cette affaire, c’est toute son histoire militante qu’elle revisite. « *Il y a des choses personnelles qui sont remontées. Dans ma vie privée. Mais aussi, en marge d’un meeting de Ségolène Royal, en 2007, où, dans la foule, des mecs m’ont touchée partout.* »

Mais, raconte-t-elle aujourd’hui, très hésitante à voir ses propos publiés, « *je ne voulais en parler à personne* ». « *Parce que je voulais être une fille forte. Parce que j’avais la culture guerrière des organisations de jeunesse.* »

En novembre 2017, Laurianne Deniaud a été « *bousculée* » par les révélations de *Libération* sur son successeur à la tête du MJS, Thierry Marchal-Beck, accusé de violences sexuelles par plusieurs militantes de l’organisation. L’adjointe nazairienne est encore très émue quand elle en parle.

« *J’ai beaucoup culpabilisé. J’ai appris depuis, sur la culture du secret, la paranoïa, le pouvoir descendant, sur comment tout cela fait système. J’ai beaucoup lu – sur la culture du viol, sur la stratégie de l’agresseur. J’avais besoin de comprendre.* »



Alors, quand la situation s’est présentée à Saint-Nazaire, dit-elle, elle n’a surtout pas voulu voir reproduire le passé. « *J’ai pensé au respect de la parole des femmes. J’ai pensé à notre obligation d’employeur. Et je pensais réellement rendre service au maire [en allant lui parler confidentiellement – ndlr]* », affirme-t-elle.

Mais c’est aussi ce passé que lui renvoient ceux qui dénoncent une attitude de « *procureurs* » : la ville bruisse de rumeurs sur son ambition personnelle supposée – « *de toute façon, c’est toujours pareil, dès qu’une femme ose critiquer* », glissent ses proches –, et sur une sorte de « *sur-sensibilité* ». « *On me dit que je suis guidée par mes émotions, comme si une femme ne pouvait être guidée par autre chose. On me dit que je fais tout cela parce que depuis le MJS, je verrais des agresseurs ou des harceleurs partout... C’est absurde. C’est tout simplement que j’ai appris du passé.* »

Laurianne Deniaud n'est pas la seule à avoir la mémoire des affaires déjà révélées. Sa collègue communiste, Catherine Rougé, dit aussi : « *On a vécu des choses comme ça dans notre parti, c'est pour cela qu'on est attentif.* » Et chez EELV, tous ont **l'affaire Baupin** en tête – Elen Debost, une des témoins du dossier, est élue dans la même région des Pays de la Loire, et **soutient** le petit groupe PS-EELV-PCF, désormais isolé du maire.

« *Il y a un parallélisme des formes avec l'affaire Baupin, explique l'adjointe EELV au maire du Mans. On retrouve une solidarité qui se crée entre des femmes pour faire cesser un phénomène de violences à l'intérieur d'un espace politique. Et comme nous, elles avaient d'abord choisi de le faire de l'intérieur, pour ne pas abîmer l'outil politique, pour ne pas être traitées de complotistes, ou ne pas subir les retours de bâton des personnes mises en cause. Ce qui est ressemblant aussi, c'est la volonté, de la part de l'institution, d'enfouir ça au plus profond. Et comme dans l'affaire Baupin, c'est impossible. Cela finit toujours par ressortir.* »

Dans la déclaration « ***Ils ne nous feront pas taire*** », les élu.e.s de Saint-Nazaire font aussi référence à la récente **démission du maire du Havre**, « *où la justice a été utilisée contre les femmes dénonçant des faits de violences sexuelles* ».

« *Le sens de cette plainte en diffamation est évident : c'est une injonction au silence, affirme Anne Bouillon, avocate de Laurianne Deniaud. On cherche à museler la parole des femmes et on crie à l'hystérie féminine, là où on devrait avoir la réaction inverse : investiguer, réfléchir à la violence de genre... Ça va faire un effet Baupin.* » Soit, dans sa bouche, un effet boomerang : « *Là où les choses étaient passées sous silence, et sur lesquelles on aurait pu avoir une réflexion systémique, au-delà de ce cas individuel que ces femmes ne voulaient pas judiciaireiser, une tribune d'expression publique s'est ouverte.* »

Plus globalement, les femmes mobilisées échangent sur leurs expériences en politique. Sur le machisme du quotidien. Les blagues graveleuses, y compris à la mairie de Saint-Nazaire, de la part de certains élus et collaborateurs. Sur leur impression d'être des intruses.

« *Il y a toujours une domination du patriarcat, explique l'adjointe Régine Le Bail. Alors, à Saint-Nazaire comme ailleurs, ils reproduisent les schémas qu'ils ont toujours connus.* » « *À Saint-Nazaire, même si l'équipe est paritaire, l'essentiel des décisions est pris par un petit cercle d'hommes* », estime aussi l'écologiste Pascale Hameau.

Comme ses camarades, elle raconte l'humour lourdingue de certains élus. « *J'ai déjà entendu des allusions graveleuses.* » « *Au début du mandat, quand une jeune femme entrait dans une pièce, on entendait parfois des "hum", on pouvait voir des clins d'œil... C'était une ambiance permanente qui demeure encore aujourd'hui* », dit aussi Gaëlle Bénizé-Thual.

Elles espèrent malgré tout que la politique évolue. Elles peuvent compter sur le soutien de plusieurs élus socialistes. Comme les sénatrices Michelle Meunier et Laurence Rossignol.

La situation à Saint-Nazaire est emblématique de « *comment cela se retourne contre une personne qui permet de libérer la parole* », dit la première. « *On se met d'emblée du côté de l'auteur présumé, on ne pense pas à la victime présumée, on se protège et on protège l'institution* », dit Michèle Meunier, élue en Loire-Atlantique.

« *C'est emblématique du piège qui s'est refermé sur les femmes tout de suite après #MeToo, dit Laurence Rossignol, ex-ministre des droits des femmes sous François Hollande. Le piège, c'est de dire que la justice doit passer et que si elle ne passe pas, on est dans la "société de la délation". On a enfermé les femmes dans une dépendance totale à une justice qui ne leur est pas favorable en l'état.* »

Avant, dit-elle encore, « *on ne savait pas quoi faire de ce qu'on voyait. Aujourd'hui, on se dit qu'on peut être soutenue* ».

Laurianne Deniaud et ses camarades ont aussi décidé de saisir les instances du PS. Interrogé par Mediapart, Olivier Faure promet de « *diligenter une mission sur place* ». « *Il ne s'agit pas de se substituer à l'autorité judiciaire mais de veiller à ce que la parole de la potentielle victime puisse émerger dans un climat qui ne soit pas la mise en doute* » de ce qu'elle dit, explique le premier secrétaire.

« *Je veux établir les faits avec rigueur et établir ensuite une procédure généralisable à l'ensemble de nos élus* », promet encore Faure, qui indique qu'un programme de formation aux violences sexistes et sexuelles est en cours de discussion pour les responsables des fédérations. Le PS négocie également la mise en place d'une cellule d'écoute d'ici à la prochaine université d'été du parti.

« *Il faut sortir du déni collectif, explique Olivier Faure. Il nous faut combattre un phénomène de masse. Pour cela, chacun doit faire sa part de travail.* »

Boîte noire

Les propos tenus lors de la réunion du groupe majoritaire nous ont été rapportés par plusieurs personnes présentes.

Je me suis rendue à Saint-Nazaire lundi 20 mai. J'ai également joint de nombreuses personnes entre le 16 mai et le 31 mai – toutes ne sont pas citées dans l'article. L'entretien avec David Samzun a eu lieu par téléphone le 29 mai. Celui avec Martin Arnout le 31 mai. Olivier Faure a été interrogé le 30 mai, puis a apporté des précisions le 1^{er} juin.

Contacté par Mediapart, le parquet de Saint-Nazaire se refuse à tout commentaire sur les procédures en cours, confirmant simplement avoir reçu le signalement du maire David Samzun.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.